



Attestation de dépôt de fonds constitution d'une Société à Responsabilité limitée - SARL / EURL / SEARL *

Je soussigné (e), M RONFLE Dominique
Agissant en qualité de Conseiller Clientèle Professionnels
Représentant la Banque Populaire Atlantique, dont le siège est à Saint - Herblain, 1 rue Françoise SAGAN 44919
Nantes cedex 9,
Atteste avoir ouvert un compte spécial bloqué, sous le N° 30931833882
Au nom de la SARL/~~EURL~~/~~SEARL~~ * en formation dénommée : 2CN
Dont le siège social sera à : route de Seiches 49330 ETRICHE
Au futur capital de : 10000 euros ;

Sur ce compte, il a été déposé par :

M
à , associé unique dans le cas d'une EURL * demeurant
la somme de : €

M NANTIER Christophe
demeurant à les ruettes 49125 TIERCE la somme de : 6000 €

M NANTIER Cathy
demeurant à les ruettes 49125 TIERCE la somme de : 3500 €

M SARL MARIAGE MORGANS
demeurant à les ruettes 49125 TIERCE la somme de : 500 €

M
demeurant à la somme de : €

M
demeurant à la somme de : €

Soit un total de : 10000 €

Libérant les apports en numéraire à hauteur de 100 %. (minimum obligatoire : 20% des apports en numéraire – cf. article L223-7 al.1 du Code de Commerce).
Ce dépôt est effectué conformément aux articles L223-7 du Code de Commerce et 22 du décret du 23 mars 1967.
Les fonds déposés ne pourront être retirés que sur présentation du certificat d'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés ou à défaut dans les conditions prévues par les articles L223-8 du Code de Commerce et 24 du décret du 23 mars 1967.

Fait le 22/07/2010 à Angers

**Signature et cachet de la
Banque POPULAIRE
ATLANTIQUE**
46 Bd Gaston Ramon
49000 ANGERS
0 821 086 818 (0-12 € l'appel)
Fax 02 41 60 03 32

CETTE ATTESTATION EST DELIVREE APRES ENCAISSEMENT DES CHEQUES REMIS

*** rayer les mentions inutiles**